

nord du Village de Lachine, près de la Pointe Leishman.

La ligne à adopter dépend en une certaine mesure des arrangements qui pourront être faits pour le droit de passage; mais les informations données permettront aux contracteurs d'examiner les deux lignes avant l'arrivée de l'hiver.

Les travaux devront être localisés en sections de longueur suivant les circonstances et les localités.

Quand les plans, devis et autres documents seront prêts, les avis en seront dûment donnés, les Contracteurs auront alors la facilité de les examiner et de se procurer des blancs de soumission à ce Bureau, ou à toute autre place indiquée.

Par ordre,

F. BRAUN,

Secrétaire.

Département des Travaux Publics,

Ottawa, 4 Novembre 1874.



A V I S.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Québec, 5 Novembre 1874.

Il est donné avis que, conformément à la 50^e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le, ou avant le 17 Décembre prochain.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Assemblée Législative.



CONTRAT DE LA MALLE

Des Soumissions adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 4 DÉCEMBRE prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté, pour un contrat proposé pour quatre ans, SIX fois par semaine aller et retour, entre la RIVIÈRE DU LOUP et EDMUNDSTON, à commencer du Premier Janvier prochain.

Le transport devra être fait dans une diligence, wagon ou aleigh commode et confortable, tiré par deux ou plusieurs chevaux et sujet à l'approbation du Maître-Général des Postes en tout temps. Chaque voiture devra être pourvue d'un compartiment couvert pour protéger les malles contre le mauvais temps.

Les malles devant laisser Rivière-du-Loup chaque jour, les dimanches exceptés, à 4 heures P. M., ou après l'arrivée de la malle de Québec, et arriver tous les jours à Edmundston, les lundis exceptés, à 7 heures A. M. ou quinze heures après le départ de Rivière-du-Loup.

Les malles devant laisser Edmundston chaque jour, les dimanches exceptés, à midi, ou après l'arrivée de la malle de Grand Falls, et arriver à Rivière-du-Loup chaque jour, les lundis exceptés, à 5 heures A. M., ou quinze heures après le départ d'Edmundston.

Le contracteur consentira aux conditions suivantes, en vue de l'ouverture probable de communications par voie ferrée entre Edmundston et Rivière-du-Loup, durant le terme de son contrat: Il entreprendra de transporter les malles entre Rivière-du-Loup et tel point qui sera le terminus du chemin de fer de temps en temps pendant la durée du contrat, au lieu de et à Edmundston, et sera payé pour ce service tant par mille suivant son contrat pour transporter la malle sur toute la distance qu'il y a entre Rivière-du-Loup et Edmundston, en renonçant à toute réclamation ou demande de compensation, à raison de telle réduction de trajet et en discontinuant le service entre Edmundston et le terminus de chemin de fer, les autres conditions du contrat en ce

qui regarde la vitesse de parcours et les autres conditions demeurant les mêmes.

Des notices imprimées contenant d'autres informations sur les conditions du contrat projeté, peuvent être vues, et des blancs de soumissions peuvent être obtenus aux Bureaux de Poste de Rivière du Loup, d'Edmundston, et aux Bureaux intermédiaires, ou au bureau du sousigné,

W. G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes

Bureau de l'Inspecteur des Postes,

Québec, 28 oct., 1874.

MUSIQUE NOUVELLE !!

REÇUE DE PARIS

PAR LE DERNIER STEAMER

ROMANCES FRANÇAISES:

Ferme tes beaux yeux.....	Poisot	50 centimes
Le domino rose.....	Arago	50 "
Ne t'en vas pas.....	Rupès	35 "
Chanson de Jean Prouvaire.....	Holmes	50 "
Algyra (vers du roi Henri IV).....	Rupès	50 "
La petite marchande de violettes.....	Hausser	40 "
Premier amour.....	Rupès	50 "
Dernier amour.....	"	50 "
Dieu sauve la France.....	Kowalski	40 "
Rappelle-toi.....	Rupès	50 "
Noble coursier.....	Henrion	35 "
Chanson d'été.....	Rupès	50 "
L'élève obstiné.....	Hausser	25 "
Marthe.....	Rupès	50 "
O la menteuse.....	Henrion	25 "
Je ne sais pas si je vous aime.....	Rupès	50 "
Passes, beau voyageur.....	Le Beau	35 "
Lettre à Monsieur le Soleil.....	Leduc	40 "
Si vous m'aimez.....	Rupès	50 "
Je n'ose la nommer.....	Béral	25 "
Jeanne d'Arc au bûcher.....	Boisière	30 "
La Colombe.....	Valenti	50 "

ALBUMS DE CHANT

Recueils de romances françaises illustrées et richement reliés — Bois-ière. — \$3.00

COLLECTION des CHANSONS de... GUSTAVE NADAUD

COLLECTION des ROMANCES de... H. PROCH

LES RAYONS D'ITALIE.—Collection de romances françaises et Duos, d'après les meilleurs auteurs italiens

En vente chez

A. LA VIGNE

Marchand de pianos et harmoniums, Éditeur de musique

114 rue St. Jean, QUEBEC.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, novembre, 1874.

L'ESCOMTE autorisé sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à un nouvel ordre, sera de 10 per cent.

JAMES JOHNSON,
Commissaire des Douanes

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.